

Conseil de quartier Juin 2002

Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

Réunion du 24 juin 2002

Présents :

Présents :

Rémy LANDAIS, Nathalie H IBERT, Marc THEBAULT, Annick BAUDET, Marc BIANCHINI, Alain KOLB, Pascal LEFEVRE, Fabienne MARSAULT, Jean Pierre MERIGEAUD, Monique PETORIN, Bernard POLY, Florent SIMONNET, Claude STEPHAN, Monique TROUVE, Pierre BARDY, Paul BERNARD, Marc BON, Isabelle BOULIER, Solange CHARLOT, Marie DUCOS LHUILLIER, Liliane FRADIN, Patricia FUSTER, Dominique GRUGET, Patrick LACELLERIE, Alain METAYER, Rose Marie NIETO, Laurence VENEREAU, Michèle BRUGIER (Cadre Direction de la Proximité et de la Citoyenneté), Laurence MARILLEAU (Assistante de Conseil de Quartier), Lydia ZANETTE (représentant MCSP Brizeaux)

Absents excusé(e)s : Robert BOUJU, Caroline ROBUCHON PAIN, Karine RITTER, Didier LEFEVRE, Serge SIMONNET, Michel PAILLEY.

Election du co-président habitant

Les élus municipaux n'ont pas participé à ce vote puisqu'ils avaient déjà participé au vote du Co-président Elu.

Candidats :

Claude STEPHAN et Marc BON

Nombre de votants : 27 personnes

Résultat du vote à bulletin secret :

- Claude STEPHAN : 9
- Marc BON : 15
- Nuls : 3

Election du bureau

Ce Conseil de Quartier comprenant trois Comités de Quartier (Moulin à Vent, Brizeaux, Surimeau), trois personnes membres de ces Comités sont membre de droit (Art 5 de la Charte). De plus, la charte des Conseils de Quartier prévoyant un bureau de 4 à 6 membres, il ne reste qu'une personne à élire.

Candidats :

Alain METAYER et Laurence VENEREAU

Nombre de votants : 30 personnes

Résultats du vote à bulletin secret :

- Alain METAYER 19
- Laurence VENEREAU 10
- Nul 1

Composition du bureau

Rémy LANDAIS, Co-Président Elu

Marc BON, Co-Président Habitant

Claude STEPHAN membre de droit représentant le Comité de quartier du Moulin à Vent.

Marc BIANCHINI membre de droit représentant le Comité de quartier des Brizeaux.

Jean Pierre MERIGEAUD membre de droit représentant le Comité de quartier de Surimeau.
Alain METAYER

Questions évoquées

LA PLACE DES COMITES DE QUARTIER

Il a été précisé que chaque Comité de quartier gardait son identité et son indépendance dans les actions menées. Les Conseils de quartier n'étant pas là pour effacer leur rôle et prendre leur place.

PLUSIEURS PROBLEMES DE VOIRIE

Surimeau :

Le problème principal sur ce quartier est un problème de voirie notamment suite à des travaux d'assainissement et des problèmes de vitesse de circulation.

Demande de sécurisation du Chemin Communale du 3ème Millénaire qui est dangereux pour les piétons, les vélos et les usagers.

Ecole des Brizeaux :

Problème de stationnement autour de l'école des Brizeaux qui oblige les piétons à marcher sur la chaussée. Pour éviter le stationnement sur les trottoirs, il est demandé l'installation de plots. à Demande de réfection du parking (goudronnage + marquage de place de stationnement) ce qui permettrait de réglementer le stationnement. Un projet a été déposé par les parents d'élèves en mairie.

Le passage du pont des Brizeaux pose problème. Il faudrait peut être étudier l'installation d'un feu tricolore.

Rue Atakpame :

Demande de réfection totale de la rue.

Rue Sarrazine et rue du Maréchal Leclerc :

Demande de faire une estimation de la vitesse des véhicules.

Collège Pierre et Marie Curie :

Problème du passage piéton qui est dangereux. Il faudrait aussi étudier le problème du parking (réfection + marquage au sol).

PROBLEME DE SIGNALÉTIQUE

Demande d'une signalétique pour la Maison Communale de la Citoyenneté, l'école des Brizeaux et du Centre des Brizeaux et de l'école de la Mirandelle.

Demande d'une signalisation " interdiction aux véhicules sauf véhicules agricoles " rue des Vanelles, après la rue Vauritard.

PROBLEME DE LOGEMENT

Demande que les logements SEMIE, rue Atakpame, soient repeints et remis en état.

ECOLE DE SURIMEAU

Demande d'ouverture d'une classe supplémentaire.

Demande que l'association de quartier de Surimeau puisse utiliser des locaux disponibles dans l'école.

PROBLEME DE PROPETE

Propreté du parc des Brizeaux.

Propreté des abords des MCC de Cholette et des Brizeaux

Demande de nettoyage des bordures de route à Surimeau.

Demande de balayage plus régulier des rues et impasses desservant les logements de l'OPAC de Cholette.

ROLE DU CONSEIL DE QUARTIER

Le Conseil de quartier doit être présent, par le biais de commissions de travail, dans :

- le projet concernant le contournement Nord et le conseil doit émettre son avis dans le projet à la DDE.
- la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) (constituer une commission du travail au plus vite pour qu'elle puisse commencer à travailler et aider le Bureau sur le sujet).
- Il doit étudier des solutions au problème des jeunes et des personnes en difficultés.

Dans l'élaboration du règlement intérieur, le Bureau doit penser :

- à définir le rôle des suppléants
- au remplacement des membres à titre associatif par d'autres membres de la même association lors d'absence.

En conclusion, le Co-Président Elu se félicite que tous les micro-quartiers du quartier Nord soient représentés dans ce Conseil de Quartier et propose que le conseil se réunisse toutes les 6 semaines, proposition qui sera validée par le Bureau et le Conseil de Quartier.